



Comité consultatif des
partis politiques (CCPP)

Compte rendu de la réunion des 13 et
14 février 2019

Table des matières

1.	Compte rendu de réunion	3
2.	Mot d'ouverture du directeur général des élections	3
3.	Cadre de réglementation : Nouvelles exigences de financement politique	3
4.	Derniers développements concernant le Centre de service aux entités politiques.....	4
5.	Derniers développements concernant le Rapport financier électronique.....	5
6.	Activités aux bureaux de vote	5
7.	Registre national des électeurs	6
8.	Carte d'information de l'électeur	7
9.	Campagne d'information des électeurs	8
10.	Fiche d'information sur l'accessibilité à l'intention des partis politiques et des candidats.....	9
11.	L'approche d'Élections Canada en matière d'information numérique à la 43 ^e élection générale..	11
12.	Sécurité électorale : présentation du SCRS et du CST	12
13.	Rencontre avec le commissaire aux élections fédérales	13
14.	Inspirer la démocratie.....	14
15.	Calendrier des travaux à venir et levée de la séance	14
16.	Annexe A : Ordre du jour	15
17.	Annexe B : Participants à la réunion.....	16

1. Compte rendu de réunion

La réunion des 13 et 14 février 2019 vise à informer le Comité des activités menées par Élections Canada (EC) depuis la précédente réunion et de celles qui seront entreprises d'ici la prochaine élection générale. La réunion a également pour but de solliciter la rétroaction des partis politiques sur trois questions : 1) l'outil Centre de service aux entités politiques (CSEP), 2) les orientations et la fiche d'information sur l'accessibilité à l'intention des partis politiques et des candidats et 3) l'initiative Inspirer la démocratie d'Élections Canada.

2. Mot d'ouverture du directeur général des élections

Présentateur : Stéphane Perrault (directeur général des élections [DGE])

M. Perrault souhaite la bienvenue à la réunion aux membres du Comité consultatif des partis politiques (CCPP) de même qu'au nouveau membre du comité, Jesse Calvert (Nouveau Parti démocratique). Le DGE présente ses prochaines priorités, dont la mise en œuvre des récentes modifications législatives adoptées par le Parlement en vertu du projet de loi C-76, la *Loi sur la modernisation des élections*, la sécurité électorale et l'amélioration des services aux électeurs. Il fait également le point sur les trois élections partielles en cours, aborde la nouvelle politique sur la protection des renseignements personnels, la formation et l'actualisation d'information pour les entités politiques, ainsi que l'examen triennal de 2019. Il informe les représentants des partis de sa rencontre avec le nouveau commissaire aux débats et offre d'organiser une séance avec le CCPP à la prochaine réunion.

L'intervention se termine par une période de questions et réponses. Des représentants des partis posent des questions sur la politique de confidentialité, le processus d'examen triennal cette année et le Registre national des électeurs.

3. Cadre de réglementation : Nouvelles exigences de financement politique

Présentatrice : Josée Villeneuve (directrice principale, Financement politique)

M^{me} Villeneuve aborde les nouvelles exigences en matière de financement politique en vertu du projet de loi C-76 qui s'appliquent aux partis politiques enregistrés. Elle parle des activités de collecte de fonds réglementées et des exigences s'y rattachant. Elle informe également les partis de la politique sur la protection des renseignements personnels à laquelle ils sont assujettis, des règles relatives à la période

préélectorale et à la publicité partisane, ainsi que des règles applicables aux relations avec les tiers. M^{me} Villeneuve termine son exposé en discutant brièvement des dépenses d'accessibilité que les partis pourraient engager pour répondre aux besoins des personnes handicapées.

Son intervention est suivie d'une période de questions et réponses. Élections Canada répond à un éventail de questions concernant :

- l'applicabilité de certaines exigences aux députés indépendants et aux personnes qui siègent à la Chambre des communes sans toutefois appartenir à un parti politique enregistré;
- les exigences pour les partis politiques en vertu de l'obligation d'adopter et de publier une politique de confidentialité;
- la distinction entre les associations de circonscription et les partis politiques dans le contexte des nouvelles exigences;
- des précisions quant aux plafonds de dépenses des partis enregistrés et des tiers en période préélectorale;
- la pratique de certaines municipalités consistant à imposer des frais ou un dépôt aux entités politiques pour l'installation d'affiches sur les poteaux et à d'autres endroits;
- d'autres questions sur les dépenses supplémentaires engagées par les partis politiques en matière d'accessibilité.

Le DGE s'engage à fournir aux partis politiques, au cours de la réunion du Comité directeur sur les avis écrits, les lignes directrices et les notes d'interprétation, d'autres directives sur certaines questions plus techniques soulevées pendant la période de questions et réponses.

4. Derniers développements concernant le Centre de service aux entités politiques

Présentateur : Christopher Morris (agent de procédures)

M. Morris commence par discuter des répercussions du projet de loi C-76 sur les candidatures, notamment en ce qui concerne la nouvelle politique d'identification des candidats, les exigences inhérentes aux candidatures et le processus d'appui des candidats qui entrera en vigueur le 13 juin 2019.

M. Morris poursuit en présentant le nouveau Centre de service aux entités politiques (CSEP) d'Élections Canada, qui s'inscrit dans le cadre de notre engagement à moderniser nos activités. Le Centre assume trois grandes fonctions. Il s'agit 1) d'un portail en ligne sécurisé qui héberge et appuie les services aux entités politiques d'EC; 2) d'un répertoire en ligne centralisant l'accès aux documents numériques d'EC; 3) d'un canal électronique pour soumettre en toute sécurité des renseignements sur le financement politique et des candidatures.

Élections Canada répond à un éventail de questions concernant notamment :

- les changements aux exigences régissant les autres noms (p. ex., surnoms) d'un candidat sur le bulletin de vote;
- les comptes bancaires des candidats;
- les exigences liées au vérificateur;
- le nouveau processus d'appui de candidats – explication (présentation des noms des candidats par circonscription);
- le consentement des électeurs à la candidature (100 signatures) – il est expliqué que même si le formulaire de mise en candidature change, les exigences législatives demeurent les mêmes. Dans cette perspective, EC acceptera les signatures soumises sur l'ancien formulaire et sur le nouveau; il a toutefois été souligné que la collecte précoce des signatures pourrait entraîner le rejet d'un plus grand nombre de signatures en raison du déménagement d'électeurs, etc.

L'intervention se termine par la sollicitation des commentaires des partis politiques sur les points qu'ils souhaitent voir inclus au tableau de bord des partis politiques du CSEP. Les partis sont invités à transmettre leurs commentaires à Élections Canada par courriel.

5. Derniers développements concernant le Rapport financier électronique

Présentateur : Jeff Merrett (directeur, Instruments et systèmes réglementaires)

Dans sa présentation, M. Merrett dresse un aperçu de la fonctionnalité et discute des derniers développements et du calendrier de mise en œuvre échelonnée du Rapport financier électronique (RFE) en ligne d'Élections Canada, lequel sera déployé progressivement pour les partis politiques, les candidats à l'investiture, les candidats et les associations de circonscription d'ici l'été 2019.

Après la présentation, une démonstration de plusieurs fonctionnalités et tâches de l'outil RFE est donnée à l'intention des membres du CCPP.

L'intervention est suivie d'une période de questions et réponses avec les membres du CCPP.

Élections Canada répond à un éventail de questions concernant notamment :

- la possibilité de charger des données en masse (cette fonctionnalité est encore en cours d'élaboration);
- la façon dont l'outil traite les contributions non monétaires et d'autres questions connexes;
- les champs et formats requis;
- d'autres questions fonctionnelles liées à l'utilisation de l'application.

6. Activités aux bureaux de vote

Présentateurs : Dawn Borutskie (directrice adjointe, Service de révision et de vote) et Paul Legault (directeur, Gouvernance et préparation du personnel en région)

M^{me} Borutskie commence avec un aperçu des exigences relatives aux relevés des électeurs qui ont voté. Elle aborde, en lien avec celles-ci, l'intention d'Élections Canada d'explorer des mécanismes plus efficaces et plus conviviaux, dont des formats électroniques et possiblement le recours au CSEP pour la distribution des « cartes de bingo », comme on les appelle. Elle décrit également les exigences demeurées inchangées. Elle aborde ensuite les répercussions du projet de loi C-76 sur les heures de vote par anticipation et les changements à apporter, du fait, à la dotation en personnel électoral pour tenir compte de ces heures supplémentaires.

M. Legault sur penche sur les effets du projet de loi C-76 sur le recrutement de personnel pour les bureaux de scrutin. Il décrit plus précisément les changements découlant du projet de loi qui influent sur les recommandations des partis politiques concernant la dotation des postes de fonctionnaires électoraux ainsi que sur les exigences en matière d'âge et de résidence des travailleurs électoraux.

L'intervention est suivie d'une période de questions et réponses avec les membres du CCPP.

Élections Canada répond à un éventail de questions concernant notamment :

- l'exigence légale à l'égard des « cartes de bingo »;
- la difficulté de recruter du personnel pour les bureaux de scrutin étant donné les longues heures de travail le week-end de l'Action de grâces;
- les heures d'ouverture des bureaux de vote par anticipation (qui seront toujours de 12 heures, conformément à la *Loi électorale du Canada*);
- la demande accrue à l'égard du vote par anticipation.

7. Registre national des électeurs

Présentateur : Duncan Toswell (directeur principal, Préparation et gestion des données électorales)

M. Toswell informe les représentants du CCPP des activités d'amélioration du Registre national des électeurs (RNE) qu'Élections Canada a entreprises avant la 43^e élection générale. Celles-ci comprennent des améliorations et des corrections aux adresses, au géocodage (coordonnées x/y) et aux données électorales. M. Toswell fait savoir aux membres que le personnel d'Élections Canada se concentrera d'abord sur les initiatives qui amélioreront l'exactitude et l'intégrité des données, ensuite sur les projets qui amélioreront la couverture et la fiabilité. Les membres du CCPP sont informés de la stratégie d'Élections Canada en matière d'inscription des jeunes et de ses efforts pour accroître chez eux les taux d'inscription. Depuis 2017, environ 50 000 jeunes se sont ajoutés au Registre national des électeurs.

M. Toswell informe également les membres qu'Élections Canada entend mener à bien la majorité des activités de révision ciblée avant l'envoi des cartes d'information de l'électeur (CIE) afin de maximiser l'exactitude lors de l'acheminement initial des cartes.

L'intervention est suivie d'une période de questions et réponses avec les membres du CCPP. Le personnel d'Élections Canada répond à des questions sur :

- l'exactitude des données actuelles (environ 93 % à l'heure actuelle et à la hausse);
- la confidentialité des données contenues dans le Registre national des électeurs;
- la collaboration entre Élections Canada et d'autres organismes électoraux provinciaux et municipaux;
- l'inscription des Canadiens incarcérés, des Canadiens vivant à l'étranger et des Canadiens autochtones.

Certains membres du CCPP profitent de la période de questions et réponses pour exprimer leur inquiétude face au taux d'inscription des jeunes, plus faible en comparaison, et féliciter le personnel d'Élections Canada pour l'importance accordée à la sensibilisation des jeunes.

8. Carte d'information de l'électeur

Présentatrice : Susan Torosian (directrice principale, Politiques et affaires publiques)

M^{me} Torosian informe les représentants des partis des changements apportés à la conception et au statut de la carte d'information de l'électeur (CIE). Elle indique aux membres du CCPP que la carte d'information de l'électeur sera autorisée comme pièce d'identité à la prochaine élection générale, conformément aux changements apportés par le projet de loi C-76.

M^{me} Torosian informe les membres du CCPP des modifications apportées au texte et à la conception de la carte pour la 43^e élection générale par rapport à la 42^e. Elle fait savoir aux membres que le contenu de la CIE a été examiné à la lumière de sondages en ligne et d'entrevues en personne menées par Environics. Deux maquettes de CIE ont été mises à l'essai et ont donné d'aussi bons résultats l'une que l'autre pour la communication des messages clés aux électeurs :

L'intervention est suivie d'une période de questions et réponses avec les membres du CCPP. Élections Canada répond à des questions concernant :

- les avantages d'autoriser la CIE comme pièce d'identité;
- les autres administrations qui autorisent les cartes d'information de l'électeur comme pièce d'identité (toutes les provinces et tous les territoires exigeant une preuve d'identité et d'adresse acceptent la carte d'information de l'électeur comme pièce d'identité);
- le processus d'Élections Canada pour déterminer la citoyenneté canadienne aux fins d'inscription de nouveaux Canadiens à titre d'électeurs;

- le processus d'Élections Canada pour retirer, à leur décès, les citoyens canadiens vivant à l'étranger;
- les processus en place pour atténuer le risque que des personnes non admissibles tentent de voter en utilisant la CIE, y compris la question de savoir si les électeurs peuvent voter en n'utilisant que cette carte comme pièce d'identité (les électeurs ne peuvent voter en présentant uniquement la carte, ils doivent fournir au moins une autre pièce d'identité).

9. Campagne d'information des électeurs

Présentateur : Annie Desrosiers (directrice, Portefeuille des initiatives spéciales, Campagne d'information des électeurs); introduction par Susan Torosian (directrice principale, Politiques et affaires publiques)

M^{me} Desrosiers informe les membres du Comité relativement à la campagne d'information des électeurs en vue de la 43^e élection générale. Elle explique que la campagne, connue auparavant sous le nom de Programme de rappel électoral (PRE), est une campagne multimédia nationale qui fournira aux Canadiens toute l'information dont ils ont besoin quant à l'endroit, au moment et aux façons de s'inscrire et de voter à l'élection générale fédérale de 2019. La campagne comprendra une combinaison d'annonces à la radio, à la télévision, par publipostage direct, en ligne, sur des panneaux d'affichage et dans les médias sociaux, ainsi que du contenu organique et d'autres outils dont des affiches dans les bureaux de scrutin, une campagne d'influenceurs et la mobilisation d'intervenants d'Élections Canada pour amplifier les messages.

M^{me} Desrosiers dévoile une liste des consultations et des groupes de discussion ayant été animés dans le cadre de l'élaboration de la campagne. Parmi eux la Journée de démonstration d'avril 2018, les groupes de discussion I et II et une consultation avec le Comité consultatif sur les questions touchant les personnes handicapées (CCPH). Suivant les consultations, le concept « C'est notre vote » est celui qui a trouvé un plus grand écho auprès des participants. M^{me} Desrosiers explique qu'Élections Canada prévoit également lancer une campagne d'influenceurs au cours de la période préélectorale, à l'instar de ce qui a été fait par Élections Ontario et Élections Québec. Élections Canada procédera à des vérifications informelles des antécédents pour confirmer l'impartialité politique et exigera des influenceurs qu'ils s'engagent à respecter l'impartialité politique et s'abstiennent d'appuyer des candidats ou des partis politiques.

L'intervention est suivie d'une période de questions et réponses avec les membres du CCPP. Élections Canada répond à des questions concernant :

- la stratégie de marketing;
- les messages (la formulation « C'est notre vote » par opposition à d'autres solutions);
- le taux de réussite des campagnes d'influenceurs de l'Ontario ou du Québec.

10. Fiche d'information sur l'accessibilité à l'intention des partis politiques et des candidats

Présentateurs : Lisa Drouillard (directrice, Rayonnement et consultation des intervenants) et Wendy Larose (gestionnaire, Programme de formation sur le financement politique); introduction par Susan Torosian (directrice générale, Politiques et affaires publiques)

Invités du Comité consultatif sur les questions touchant les personnes handicapées : Diane Bergeron (Institut national canadien pour les aveugles), Kory Earle (Personnes d'abord du Canada), Shelley Fletcher (Personnes d'abord du Canada), Christopher Sutton (Association des malentendants canadiens), Frank Folino (Association des Sourds du Canada)

M^{me} Torosian, M^{me} Drouillard et M^{me} Larose amorcent l'intervention en présentant brièvement les invités du Comité consultatif sur les questions touchant les personnes handicapées, et souhaitent la bienvenue aux cinq membres présents à la réunion – M^{me} Bergeron, M. Earle, M^{me} Fletcher, M. Sutton et M. Folino.

Chacun des membres du CCPH expose brièvement les obstacles au vote auxquels il se trouve confronté et l'importance des efforts pour améliorer l'accessibilité dans les campagnes politiques. L'Institut national canadien pour les aveugles, représenté par M^{me} Bergeron, souligne qu'il est souvent difficile pour les personnes handicapées de voter en connaissance de cause lorsque beaucoup d'information n'est pas entièrement accessible. Elle explique comment les personnes aux prises avec des handicaps sensoriels se trouvent souvent forcées de compter sur les voyants ou de se fier à des informations incomplètes.

Personnes d'abord du Canada, représentée par M. Earle et M^{me} Fletcher, explique aux membres du CCPH que le vote accessible ne se limite pas à l'espace physique, mais qu'il comprend aussi d'autres considérations comme l'aménagement de rampes et la présence d'interprètes gestuels. M. Earle souligne que la mesure d'adaptation la plus importante pour soutenir ces électeurs est un langage clair et simple, et le fait de s'assurer que l'information est concise, lisible et communiquée un langage qu'ils peuvent comprendre.

L'Association des Sourds du Canada, représentée par M. Folino, décrit l'importance d'avoir accès à l'interprétation gestuelle, tant en ASL qu'en LSQ, aux événements politiques, lors des campagnes, des barbecues, des débats, etc. Il fait valoir la nécessité que les vidéos soient accessibles en LSQ et en ASL et conclut en partageant avec les représentants des partis une liste-ressource des organisations qui offrent des services d'interprétation LSQ et ASL.

L'Association des malentendants canadiens, représentée par M. Sutton, explique comment les Canadiens malentendants utilisent la technologie pour surmonter les obstacles auxquels ils font face et attire l'attention sur le fait que souvent, en rendant un événement, une activité ou un produit

accessible, on le rend meilleur et plus utile pour tous, et non uniquement pour les personnes handicapées. À titre d'exemple, l'ajout du sous-titrage codé à la télévision dans un bar ou un aéroport bruyant pourrait aider à mieux faire passer les messages à tous les Canadiens, qu'ils soient malentendants ou non.

Après les exposés des membres du CCPH, M^{me} Drouillard présente l'ébauche de fiche d'information sur l'accessibilité pour les partis politiques et les candidats afin de promouvoir un système électoral accessible et inclusif. Elle explique comment le projet de loi C-76 contient des dispositions visant à soutenir l'accessibilité et les dépenses engagées par les partis politiques pour personnes handicapées.

M^{me} Drouillard explique que la fiche d'information contient trois sections. La première a pour objectif de sensibiliser les gens aux types d'obstacles rencontrés et à l'importance de l'accessibilité. La deuxième traite de ce que les partis et les candidats peuvent faire pour être plus accessibles. La dernière comprend une liste de ressources pour que les partis sachent vers qui se tourner s'ils cherchent de l'information sur les pratiques exemplaires.

M^{me} Larose offre ensuite des orientations quant aux dépenses liées à l'accessibilité pour les candidats et les partis politiques. Elle mentionne que ces dépenses ne sont pas prises en compte dans le calcul du plafond des dépenses électorales et qu'elles sont admissibles à un remboursement partiel de 90 % jusqu'à concurrence de 5000 \$ pour les candidats et de 250 000 \$ pour les partis. Elle en donne la définition et fournit des exemples de ce qui constitue ou non des dépenses d'accessibilité valides pour répondre aux besoins des personnes handicapées.

Après la présentation de M^{me} Larose, les membres du CCPH se répartissent en petits groupes pour discuter, sous forme de tables rondes, de la fiche d'information sur l'accessibilité et des directives données aux partis politiques et avoir l'occasion de s'entretenir directement avec les membres du CCPH. On demande aux groupes de discuter des trois questions d'engagement suivantes :

1. Qu'aimez-vous de la fiche d'information?

- Les membres du Comité indiquent qu'ils approuvent largement la fiche d'information, soulignant en particulier son utilité et les informations utiles qu'elle procure pour l'élimination des obstacles physiques, entre autres conseils.
- Les éléments particuliers jugés utiles sont les liens vers des renseignements et des ressources supplémentaires.

2. Manque-t-il toute information susceptible d'être utile aux partis politiques et aux candidats? Y a-t-il des aspects qui ne sont pas clairs?

- Les membres du Comité signalent certains domaines où il serait possible d'ajouter plus d'information, notamment : la fourniture de documents accessibles, l'accessibilité des sites Web (Règles pour l'accessibilité des contenus Web ou WCAG) et les pratiques exemplaires générales.

3. Forts de cette information, si vous réfléchissez aux processus et aux campagnes de votre parti, comment pensez-vous que ce dernier pourrait utiliser la fiche d'information ou en intégrer les conseils à ses processus et campagnes, le cas échéant?

- Plusieurs membres du CCPP soulignent l'utilité de la fiche d'information, en particulier pour la formation des bénévoles ou du personnel.
- On fait valoir que les bénévoles et le personnel doivent observer rigoureusement les pratiques exemplaires en matière d'accessibilité Web, et ce, de façon continue, sans quoi même un site Web auparavant entièrement accessible pourrait connaître un recul à cet égard.

11. L'approche d'Élections Canada en matière d'information numérique à la 43^e élection générale

Présentatrice : Jane Dunlop (directrice principale, Bureau de coordination du projet d'intégrité électorale)

M^{me} Dunlop informe les représentants des partis de l'approche d'Élections Canada en matière de surveillance de l'information susceptible de nuire à la capacité des Canadiens de s'inscrire et de voter à la 43^e élection générale, et d'intervention s'y rapportant. Elle souligne les risques et les occasions que présente l'environnement numérique actuel pour le processus démocratique.

M^{me} Dunlop explique que, lorsque la désinformation a pour but d'empêcher des personnes de voter et/ou de causer une perte de confiance dans l'équité de l'élection, Élections Canada agira dans les limites de son mandat en défendant l'intégrité et l'équité électorales tout en restant politiquement neutre et non partisan; en se concentrant sur la détection des renseignements inexacts et l'adoption de mesures à leur égard et en agissant sur les renseignements liés à l'administration du processus électoral.

L'intervention est suivie d'une période de questions et réponses avec les membres du CCPP.

Élections Canada répond à des questions sur :

- la surveillance et l'intervention menée par EC, à savoir si celles-ci se limitent à l'échelle nationale ou ciblent également les circonscriptions;
- le nombre de sociétés privées à but lucratif qui entreprennent le même genre d'activités que Cambridge Analytica, à supposer qu'Élections Canada dispose de cette information;
- la façon d'aborder les questions d'usurpation d'identité, comme les comptes en ligne qui prétendent être des représentants ou des candidats d'un parti politique donné;
- de potentielles Influences étrangères lors des élections.

12. Sécurité électorale : présentation du SCRS et du CST

Présentateurs : André Boucher (sous-ministre adjoint, Centre canadien pour la cybersécurité) et Michael Peirce (directeur adjoint du Renseignement, Service canadien du renseignement de sécurité)

Remarque : Cette séance devait initialement avoir lieu à 10 h le deuxième jour. En raison d'une modification tardive de l'horaire, elle remplace celle du commissaire aux élections fédérales. Dans le présent résumé, elle apparaît dans l'ordre prévu à l'origine à l'ordre du jour de la réunion (voir l'annexe A).

M. Boucher informe les membres du CCPP que des adversaires financés par d'autres États tenteront très probablement de cibler les opinions des Canadiens au moyen d'activités d'influence malveillantes en ligne à l'occasion de la 43^e élection générale. Il aborde ensuite les techniques que peuvent utiliser les représentants des partis pour déceler et traiter trois types courants d'attaques par courriel : les messages de hameçonnage, le pourriel et les courriels potentiellement criminels. Il prodigue également aux représentants des partis d'autres conseils sur la façon dont ils peuvent se protéger en ligne grâce à des techniques telles que l'examen régulier des paramètres de confidentialité, l'utilisation d'un gestionnaire de mots de passe, l'utilisation de dispositifs fiables, l'authentification à deux acteurs et les pratiques exemplaires quant aux processus de récupération, leur demandant de se manifester s'ils soupçonnent que leur sécurité a été compromise.

M. Peirce informe les représentants des partis sur le mandat du SCRS d'enquêter sur les menaces potentielles à la sécurité du Canada et de conseiller le gouvernement ou de prendre certaines mesures pour réduire les menaces qu'il détecte. Il établit ensuite une distinction entre l'ingérence étrangère et l'activité influencée par l'étranger, expliquant que cette dernière diffère de la conduite diplomatique normale ou du lobbying acceptable de la part d'un État étranger. Il fait remarquer que l'ingérence étrangère constitue une menace permanente et persistante et qu'elle augmente en volume et en agressivité. Il avertit les représentants du CCPP que des États étrangers pourraient tenter de causer du tort aux candidats et fonctionnaires, de les discréditer ou de les influencer par des moyens clandestins, trompeurs ou menaçants et prédit que les activités de menace vont s'intensifier avant les élections de 2019.

M. Peirce conclut en résumant brièvement le rôle du SCRS au sein du Groupe de travail sur les menaces en matière de sécurité et de renseignements visant les élections, qui comprend le SCRS lui-même, le CST (Centre de la sécurité des télécommunications), AMC (Affaires mondiales Canada) et la GRC (Gendarmerie royale du Canada).

L'intervention est suivie d'une période de questions et réponses avec les membres du CCPP.

Élections Canada, le CST et le SCRS répondent à des questions sur :

- l'autorisation de partager ces renseignements et la question de savoir s'ils sont protégés ou classifiés (aucun renseignement n'est classifié et le CST s'est engagé à publier sur cyber.gc.ca, à

l'intention des personnes intéressées, un guide sur la façon de mener une campagne sécuritaire);

- la façon dont les fonds étrangers pourraient influencer le processus de nomination des partis politiques, le cas échéant (le SCRS et le CST ne peuvent entrer dans les détails étant donné le niveau de classification, mais soulignent qu'il existe de nombreux vecteurs d'influence et qu'il est beaucoup plus difficile de transférer des sommes d'argent importantes);
- des éclaircissements quant à la distinction entre activité clandestine ou trompeuse influencée par l'étranger et plaidoyer légal sur une forme particulière de gouvernance;
- le Groupe de travail sur les menaces en matière de sécurité et de renseignements visant les élections et les raisons pour lesquelles Élections Canada n'en est pas membre (Élections Canada reçoit des séances d'information sur la sécurité au besoin, mais a choisi de ne pas faire partie du groupe de travail afin de s'assurer que son indépendance ne se trouve pas compromise);
- l'intention de tout ministère du gouvernement du Canada d'adopter une déclaration des droits en ligne ou une autre loi semblable à celle de l'Union européenne.

13. Rencontre avec le commissaire aux élections fédérales

Présentateurs : Yves Côté (commissaire aux élections fédérales) et Marc Chenier (avocat général et directeur principal, Rémunération et Exécution de la loi, Bureau du commissaire aux élections fédérales)

Remarque : Cette séance devait initialement avoir lieu à 11 h 15 h le deuxième jour. En raison d'une modification tardive de l'horaire, elle remplace la séance sur la sécurité électorale. Dans le présent résumé, elle apparaît dans l'ordre prévu à l'origine à l'ordre du jour de la réunion (voir l'annexe A).

M. Côté informe les représentants du CCPP des changements apportés au rôle du commissaire aux élections fédérales par suite du projet de loi C-76, y compris le transfert de son poste au Bureau du directeur général des élections et d'autres changements, dont le mandat. Le commissaire informe quant à lui les représentants des partis de son indépendance continue et de ses responsabilités et pouvoirs. Il leur présente de nouveaux outils ainsi que les changements apportés à son rôle en vertu du projet de loi C-76, notamment : sanctions administratives pécuniaires, engagements, transactions assorties de modalités plus larges, pouvoir d'exiger des témoignages, pouvoir de porter des accusations. Il informe également les représentants des partis des nouvelles dispositions contenues dans le projet de loi C-76, notamment celles qui portent sur le pouvoir du commissaire aux élections fédérales de lutter contre les publications trompeuses, les fausses déclarations, l'influence induite d'étrangers et l'utilisation non autorisée d'un ordinateur dans le but de modifier les résultats des élections.

M. Côté fait savoir aux membres des partis que le Bureau du commissaire continuera de maintenir une ligne téléphonique directe entre avocats pour les partis politiques lors de la prochaine élection générale.

L'intervention est suivie d'une période de questions et réponses avec les membres du CCPP. M. Côté et M. Chenier répondent à des questions sur :

- toutes exigences particulières dans la loi - le cas échéant - en vertu desquelles le commissaire serait tenu d'adopter une certaine mesure ou une orientation particulière dans certaines circonstances;
- le maintien en vigueur des règles régissant l'interdiction d'exercer une influence extérieure sur les élections canadiennes (ces dispositions ont été modifiées et clarifiées);
- les considérations relatives à la confidentialité sur Facebook, Twitter et d'autres comptes de médias sociaux.

14. Inspirer la démocratie

Présentatrice : Lisa Drouillard (directrice, Rayonnement et consultation des intervenants); introduction par Susan Torosian (directrice générale, Politiques et affaires publiques)

M^{me} Drouillard informe les membres du CCPP relativement au programme Inspirer la démocratie d'Élections Canada, par l'intermédiaire duquel ce dernier travaille avec des intervenants de diverses communautés pour s'assurer que les gens ont l'information nécessaire pour participer au processus électoral. À cette fin, Élections Canada a élaboré à l'intention des parties concernées trois trousseaux d'outils sur la participation électorale qui seront lancés au printemps 2019 : Se présenter à une élection fédérale, travailler à une élection fédérale et s'inscrire et voter à une élection fédérale. Le CCPP est consulté par rapport à la trousse d'outils « Se présenter à une élection fédérale », qui serait lancée en mars 2019.

On demande aux représentants du Comité de se répartir en petits groupes pour discuter du module et faire part de leurs commentaires au personnel d'Élections Canada. Un thème qui ressort de la rétroaction des membres des partis est la complexité du processus de mise en candidature, en particulier pour les grands partis, et les différences entre les partis du processus. De nombreux membres du CCPP disent trouver que le guide serait utile, surtout pour quelqu'un qui n'a pas encore décidé s'il y a un parti politique qui l'intéresse. L'aspect esthétique et le fait que le guide est non partisan sont extrêmement bien accueillis par les représentants de partis. Certains membres du CCPP indiquent disposer d'informations complémentaires sur leurs sites Web et considèrent le module Inspirer la démocratie comme un complément à leur propre contenu.

15. Calendrier des travaux à venir et levée de la séance

Présentatrice : Susan Torosian (directrice principale, Politiques et affaires publiques)

M^{me} Torosian présente le calendrier des dates, travaux et autres éléments d'intérêt à venir pour les représentants du Comité.

Parmi les éléments mentionnés :

- la période de préparation aux élections générales, au printemps 2019;
- la simulation de l'élection générale, en avril 2019 ;
- la formation des associations de circonscription de mars à avril 2019;
- les webinaires d'information des associations de circonscription prévus en avril 2019 (à confirmer);
- l'Assemblée générale annuelle (AGA) du CCPP en juin 2019;
- la téléconférence du CCPP sur l'élection générale;
- la possibilité d'une réunion post élection générale en novembre 2019 (à déterminer).

Après la présentation du calendrier des travaux à venir, la séance est levée vers 14 h 45 le 14 février 2019. Après la levée de la séance, le Comité directeur sur les avis écrits, les lignes directrices et les notes d'interprétation siège pendant environ 90 minutes; cette séance est levée vers 16 h 30.

16. Annexe A : Ordre du jour

Jour 1 : Le 13 février 2019

De 7 h 30 à 8 h 30	Petit-déjeuner
De 8 h 30 à 8 h 35	Mot de bienvenue
De 8 h 35 à 9 h 35	Mot d'ouverture du directeur général des élections
De 9 h 35 à 10 h 20	Cadre de réglementation : Nouvelles exigences de financement politique
De 10 h 20 à 10 h 35	Pause
De 10 h 35 à 11 h 05	Derniers développements concernant le Centre de service aux entités politiques
De 11 h 05 à 12 h 05	Derniers développements concernant le Rapport financier électronique
De 12 h 05 à 13 h 05	Lunch
De 13 h 05 à 13 h 50	Activités aux bureaux de vote
De 13 h 50 à 14 h 35	Registre national des électeurs
De 14 h 35 à 14 h 50	Pause
De 14 h 50 à 15 h 20	Carte d'information de l'électeur
De 15 h 20 à 16 h 05	Campagne d'information des électeurs

Jour 2 : Le 14 février 2019

De 7 h 30 à 8 h 15	Petit-déjeuner
De 8 h 15 à 9 h 15	Fiche d'information sur l'accessibilité pour les partis politiques et les candidats

De 9 h 15 à 9 h 45	L'approche d'Élections Canada en matière d'information numérique à la 43 ^e élection générale
De 9 h 45 à 10 h	Pause
De 10 h à 11 h 15	Sécurité électorale : présentation du SCRS et du CST
De 11 h 15 à 12 h 15	Rencontre avec le commissaire aux élections fédérales
De 12 h 15 à 13 h	Lunch
De 13 h à 14 h 15	Inspirer la démocratie
De 14 h 15 à 14 h 45	Calendrier des travaux à venir et levée de la séance
De 14 h 45 à 15 h	Pause
De 15 h à 16 h 30	Comité directeur sur les avis écrits, les lignes directrices et les notes d'interprétation

17. Annexe B : Participants à la réunion

Représentants du CCPP :

Nom	Parti politique
Rod Taylor	Parti de l'Héritage Chrétien / Christian Heritage Party of Canada
Peter Vogel	Parti de l'Héritage Chrétien / Christian Heritage Party of Canada
Andrew Garvie	Parti communiste du Canada / Communist Party of Canada
Dustin Van Vugt	Parti conservateur du Canada / Conservative Party of Canada
Trevor Bailey	Parti conservateur du Canada / Conservative Party of Canada
Marlene Wells	Parti Vert du Canada / Green Party of Canada
John Arnold	Parti libéral du Canada / Liberal Party of Canada
Jessica Spindler	Parti libéral du Canada / Liberal Party of Canada
Coreen Corcoran	Parti Libertarien du Canada / Libertarian Party of Canada
Jean-Serge Brisson	Parti Libertarien du Canada / Libertarian Party of Canada
Louis Lang	Parti Marxiste-Léniniste du Canada / Marxist-Leninist Party of Canada
Christian Legais	Parti Marxiste-Léniniste du Canada / Marxist-Leninist Party of Canada
Jesse Calvert	Nouveau Parti démocratique / New Democratic Party
Al Gullon	Parti Progressiste Canadien / Progressive Canadian Party
Talis-Ilmars Brauns	Parti Marijuana / Marijuana Party
John Akpata	Parti Marijuana / Marijuana Party

Représentants du Comité consultatif sur les questions touchant les personnes handicapées (CCPH) :

Nom	Organisation
Diane Bergeron	Institut national canadien pour les aveugles / Canadian National Institute of the Blind
Kory Earle	Personnes d'abord du Canada / People First of Canada
Shelley Fletcher	Personnes d'abord du Canada / People First of Canada

Christopher Sutton	Association des malentendants canadiens / Canadian Hard of Hearing Association
Frank Folino	Association des Sourds du Canada / Canadian Association of the Deaf

Autres invités et présentateurs :

Nom	Organisation
Yves Côté	Bureau du commissaire aux élections fédérales / Office of the Commissioner of Canada Elections
Josée Leblanc	Bureau du commissaire aux élections fédérales / Office of the Commissioner of Canada Elections
Marc Chenier	Bureau du commissaire aux élections fédérales / Office of the Commissioner of Canada Elections
André Boucher	Centre canadien pour la cybersécurité / Canadian Centre for Cyber Security
Laura Payton	Centre canadien pour la cybersécurité / Canadian Centre for Cyber Security
Michael Pierce	Service canadien du renseignement de sécurité / Canadian Security Intelligence Service

Personnel d'Élections Canada présent durant toute la réunion ou une partie de celle-ci :

Jannine Atkinson, Denis Bazinet, Sharmila Biswas-Mistry, Serge Caron, Bradley Darch, Lisa Drouillard, Jane Dunlop, Carolyn Hébert, Cyntia Henley, Paul Jorgenson, Wendy Larose, Anne Lawson, Juan Melara-Pineda, Maxime Messier, Stéphane Perrault, Michel Roussel, Susan Torosian, Josée Villeneuve, Melanie Wise, Samy Agha, Dawn Borutskie, Mariann Canning, Annie Desrosiers, Natasha Gauthier, François Leblanc, Paul Legault, Jeff Merrett, Yves Boyer, Rani Naoufal, Christopher Morris, Alain Pelletier, Robert Sampson, Dani Srour, Hughes St-Pierre, Stéphanie Thomas, Duncan Toswell et Adrian Cloete.

Animateur de la réunion :

Alain Rabeau